



École Gilles-Vigneault
11 400, avenue de Poutrincourt
Montréal, (Québec), H3M 1Z7
Téléphone : (514) 596-5298
gillesvigneault@csgm.qc.ca

ANNEXE
2005, rue Victor-Doré
Montréal, (Québec), H3M 1S4
Téléphone : (514) 596-5298
poste 1103

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 1^{er} avril 2025
à 18h45

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
1. Ouverture de l'assemblée		Ouverture de l'assemblée à 18h52.
2. Mot de bienvenue et vérification des présences et du quorum		PRÉSENCES : - Valérie Hénault, directrice par intérim - Kiléka Coulibaly, présidente, parent - Kamel Zerrouki, parent - Marie-Claude Martel, parent - Charles Daher, représentant des professeurs
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour		ABSENCES : Mounia Bouattoura, parent; Nicu Pintilie, directeur adjoint. Le point 4 : « Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion » est remis à la prochaine séance. L'ordre du jour modifié est lu et approuvé. Proposé par Kiléka Coulibaly, secondé par Marie-Claude Martel. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion		Le procès-verbal sera soumis pour approbation lors de la prochaine séance.
5. Mot de la présidente		La présidente n'a rien de particulier à signaler et souhaite bonne continuation à tous pour cette dernière portion d'année scolaire.
6. Mot de la direction		
6.1 Plan d'effectif (Information)	Plan d'effectif 2025-2026	Il y a quelques modifications au Plan d'effectif pour l'année 2025-2026. Les documents pertinents sont joints au procès-verbal. Depuis octobre 2022, il y a un chantier en cours sur l'organisation scolaire vu le manque de services spécialisés dans certains points de services spécialisés (Ex. Classes Ampli). Il est ressorti des consultations qu'il y avait un partage inadéquat des ressources entre les établissements, alors que le partage devrait plutôt être fait selon les besoins de l'élève. Ce qui est proposé, c'est un plancher de services professionnels pour chaque école et une approche de répartition par pallier pour les points de services spécialisés.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		Répartition des services à EGV (Plancher) : Psychoéducateur/trice : 5 jours Orthophonie : 15 jours 1 TES plancher Autres services : 10 aides à la classe, 2.8 TES, 3 orthopédagogues, 0.5 soutien linguistique. Prévision de la clientèle 2025-2026 : 526 élèves pour 35 groupes. Ce sont les groupes accueil qui ont diminué. Il y a le même nombre de groupes réguliers et AMPLI. Il est possible que le nombre de groupes accueil varie en cours d'année et le financement pourra varier en conséquence. Les professionnels seront affectés selon le nouveau plan d'ici le mois de mai. Ces changements ont été discutés en Comité de Parents : il y a une crainte de perdre des professionnels et une crainte quand la rétention du personnel. Est-ce que nous avons une crainte pour EGV ? Selon Madame Hénault, il n'y a pas un grand risque que les professionnels changent puisque nous avons le même nombre de postes ouverts que ce qui est en place actuellement à EGV, à moins que les professionnels souhaitent changer de milieu.
6.2 Grille-Matières 2025-2026 (Approbation)	Grille-Matière	La grille ne présente aucun changement par rapport à l'année en cours. Le document pertinent est joint. Il y a une discussion concernant la perte de temps lors des premières périodes. C'est impactant pour les spécialistes. Proposé par Charles Daher, secondé par Marie-Claude Martel. Sur proposition dûment appuyée. Adopté à l'unanimité.
6.3 Bienvenue à la maternelle (Information)	Journée d'accueil pour les futurs élèves de maternelle	Madame Hénault présente les objectifs de la journée d'accueil des nouveaux élèves de maternelle : Cette année, le « Bienvenue à la maternelle » sera le 7 mai, mais il est possible que cette date change selon la finalisation des détails de l'organisation. Il s'agit d'une rencontre d'information, mais aussi d'observation pour voir les enfants et tenter de mieux équilibrer les groupes pour la rentrée scolaire. Le document pertinent est joint.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
6.4 Calendrier scolaire 2025-2026 (Information)	Calendrier scolaire 2025-2026	Madame Hénault présente le calendrier scolaire 2025-2026 Début pour les enseignants : 22 août Début pour les élèves : 27 août Les remises de bulletin, les 20 journées pédagogiques, les rencontres de parents sont planifiées. L'assemblée générale des parents : 17 septembre Semaine de relâche : 2 au 6 mars
6.5 Projet de Politique relation à l'initiation à la démocratie scolaire et au Projet de Politique relation aux contributions (consultation)		<u>Politique relation à l'initiation à la démocratie scolaire :</u> Cette politique s'applique à tous les secteurs d'enseignement : primaire, secondaire ou adulte. Il s'agit d'une mise à jour des pratiques en place, afin de renforcer les pratiques de démocratie scolaire. Les membres du Conseil s'interrogent sur le réalisme d'un conseil d'élèves au primaire compte tenu de l'énergie qui doit être déployé pour la tenue d'un tel conseil au primaire. Madame Hénault dit que la façon de l'organiser pourrait être mieux adaptée. <u>Politique relative aux contributions :</u> Les principales modifications visent : • La gratuité des sorties pédagogiques obligatoires. Les activités entraînant des frais doivent être facultatives ; • Remboursement des frais pour les cahiers scolaires qui n'auront pas été utilisés à 80%. Cette modification de la politique a fait couler beaucoup d'encre en raison des difficultés évidentes d'application de cette norme. • Les frais de surveillance du dîner seront assumés par le CSSDM en cas de délocalisation d'un élève. • La ristourne de taxes reçue par le CSSDM devra être déduite des frais facturés aux parents. Une option de contribution volontaire pourra être demandée aux parents, mais elle ne peut être incluse à la facture des effets scolaires.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		La présidente traite de la politique de la contribution telle que discutée par le Comité de Parents. Le chiffre de 80% quant aux cahiers d'activités a été déterminé en Comité pour des raisons notamment d'écologie et d'économie. Les cahiers maisons devraient potentiellement être favorisés. Le représentant des enseignants commente concernant les cahiers maisons : ils ne permettent pas d'avoir accès aux supports numériques, aux thèmes, personnages, histoires qui se suivent, lesquels maintiennent plus l'intérêt des élèves. L'utilisation du matériel numérique est importante, mais n'apparaît pas pour le calcul du 80% d'utilisation, par exemple. Madame Hénault ajoute que les cahiers maisons d'édition ont généralement beaucoup plus de matériel que le minimum requis – ce qui fausse le calcul du 80%. Il y a aussi des abonnements disponibles à du matériel reproductif qui ne seront pas disponibles si les cahiers ne sont pas achetés. Il y a également une problématique d'application de la politique en raison de la variabilité de l'utilisation des ressources offertes par les maisons d'édition, les particularités de certaines classes, etc. Il y a aussi une problématique de gestion et d'allocation des ressources pour la mise en œuvre de cette portion de la politique. Le rôle du Conseil est de discuter de ces politiques et de répondre aux questionnaires les concernant. Madame Hénault complète le sondage selon les réponses données en Conseil.
6.6 Projet cour d'école (Information)	Les plans d'aménagement de la Cour	Madame Hénault présente les plans d'aménagement de la Cour. Les documents pertinents sont joints. L'école a obtenu un budget de 100 000\$ afin d'aménager la cour. Un terrain de soccer en gazon synthétique de 400m2 serait installé sur le terrain de boue actuellement problématique. Ce terrain nécessiterait l'ensemble du budget. Une clôture ceinturera une portion du terrain de soccer et l'endroit problématique où l'eau s'accumule. Ce budget additionnel sera fourni par les ressources matérielles vu la dangerosité de l'endroit.

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		Le terrain de soccer ne serait par contre pas clôturé en entier, ce qui est problématique. Il y a donc une recherche de financement pour clôturer le reste du terrain qui est en cours. Les équipements accessoires seront considérés dans un deuxième temps puisqu'il n'y aura pas assez de budget. Les balançoires pour bébé seront retirées. Éventuellement, il y aura également un reboisement.
6.7 Programmation des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur (Approbation)	Tableau des sorties	Deux projets demeurent en suspens. Madame Hénauld transmettra les informations pertinentes lorsqu'elle les aura afin que le Conseil puisse approuver les sorties restantes.
Mots des représentants		
7. Mot du représentant des enseignants		La fin de l'année arrive à grands pas. Les derniers projets de l'année sont débutés. Monsieur Daher fait des semis par exemple. Il y a beaucoup d'absences pour maladie. Les professeurs se serrent les coudes. C'est le temps de persévérer et de ne pas s'arrêter. C'est la plus longue étape qui débute et celle qui compte le plus. Les changements de direction se passent bien et se font avec fluidité. La présence des aides à la classe est appréciée.
8. Mot de la représentante des professionnelles		Monsieur Daher souligne l'aide des professionnelles pendant cette période où les absences sont nombreuses.
9. Mot de la représentante du personnel de soutien		Aucun représentant n'est présent.
11. Mot du technicien du service de garde		Aucun représentant n'est présent.
12. Mot du représentant de la communauté		Aucun représentant de la communauté n'est présent.
13. Mot de la représentante au CSSDM		Le CP s'est réuni en février et la semaine dernière. Le Comité a eu une présentation du Centre Lasallien dans le cadre de la journée de la persévérance scolaire lors de laquelle l'importance du communautaire a été soulignée. Les postes pour les

ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS	ORIENTATION/DÉCISIONS
		membres de la communauté sont rarement comblés en conseil d'établissement par exemple. Au mois de mars, la procédure de désignation des membres parents sera établie puisque deux postes seront bientôt vacants. Il s'agit de mandats de 2 et 3 ans.
14. Questions diverses		Aucune question.
15. Parole du public		Aucun représentant du public n'est présent.
16. Date de la prochaine rencontre		Mardi le 13 mai 2025 à 18h45.
17. Levée de l'assemblée		Levée de l'assemblée à 20h33.

Kiléka Coulibaly
Kiléka Coulibaly, présidente

Valérie Hénault
Valérie Hénault, directrice par intérim

Marie-Claude Martel
Marie-Claude Martel, secrétaire